

La lettre des psychologues

Sites hautement recommandables

www.sante.cgt.fr

www.cgtlaborit.fr

www.wmaker.net/reseauspsycho.fr

et aussi sur FACEBOOK (même sans y être inscrit)

[facebook psychologues CGT](https://www.facebook.com/psychologuesCGT)

Et des vidéos de la manif :

<http://youtu.be/IFnsGZPcmxo>

http://youtu.be/E1c5v9_4wLo

<http://youtu.be/l4wgjslMTTg>

<http://youtu.be/HC7vlgzUwg>

et de l'AG du 10 avril :

<https://vimeo.com/97714208>

<https://vimeo.com/97717033>

n° 31, juillet 2014



800 manifestants à Paris le 19 juin!



Plus de 800 psychologues (plus qu'en avril) ont manifesté pour demander l'ouverture de négociations salariales, refuser la précarité et pour la reconnaissance de la profession, à l'appel de cinq organisations syndicales (CFTC, CGT, FO, SNP et SUD). La CFDT absente a fait le choix de ne pas s'associer à l'intersyndicale.

D'avantage de parisiens, des provinciaux de toute la France, toujours beaucoup de psychologues du Nord et surtout beaucoup de jeunes.

D'après les premières estimations, 20% des psychologues étaient en grève.

Des psychologues ont manifesté devant les ARS (Toulouse, Lyon...)

Un prochain mouvement est prévu en septembre !

Les psychologues sont venus exiger la prise en compte de la dimension psychologique dans les établissements sanitaires et médico-sociaux.

Ils sont venus dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail et l'attaque de leur autonomie professionnelle. Ils déplorent le manque de plus en plus criant de psychologues dans les établissements dû à des suppressions de postes, l'allongement des délais d'attente qui obligent de nombreux patients et familles à renoncer à trouver une solution à leurs besoins. Le public apprécie et reconnaît le travail des psychologues, pas les pouvoirs publics. Les demandes de la population augmentent alors que les moyens diminuent !

Les étudiants en psychologie se sont joints au cortège

La « modernité » du gouvernement est de faire débiter la précarisation dès l'université pour les étudiants en psychologie, futurs professionnels qui devraient bénéficier d'une loi mais sans budget de gratification de stage. Du coup, les établissements publics refusent ou restreignent drastiquement le nombre d'étudiants. Nous exigeons des budgets fléchés spécifiques pour que la loi soit appliquée. L'argent existe, mais il va de plus en plus aux revenus financiers qui augmentent au détriment des revenus du travail qui baissent. C'est pourtant notre travail qui crée vraiment de la richesse !

Le Sénat propose de gratifier les stagiaires dès le 1^{er} mois de stage. Face au moratoire décrété par la Ministre de l'Enseignement pour l'année 2013-2014 et qui risque de se poursuivre, certaines facultés de psychologie s'étaient engagées dans la sélection à l'entrée de M1 plutôt qu'à l'entrée de M2. Mais la ministre refuse toute sélection. L'AEPU et le SIUERPP menacent de refuser toute admission de nouveaux étudiants si cette situation se poursuit.



Le même jour, RDV aux ministères en intersyndicale

➤ A la DGOS (Santé et Affaires sociales)

Seule avancée pour l'instant, la promesse de restaurer la dimension psychologique dans la future loi sur la santé. Pour la précarité, toujours pas de budget fléché ni pour la gratification des étudiants en stage, ni pour l'application de la loi ANT. Peu ou pas d'organisation de concours réservés selon les départements pour l'application de cette loi. Quant à la revalorisation salariale, la politique d'austérité s'oppose à nos revendications : même la revalorisation des 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} échelons (prévus dans les accords DURAFOUR il y a 20 ans) est considérée comme une augmentation de salaire, donc rejetée. Cela est inacceptable, nous poursuivrons donc notre lutte même si le chemin est long

➤ Au cabinet du Ministère de la Fonction publique

Nous sommes renvoyés aux négociations générales de refonte des grilles et des corps dans les fonctions publiques. Un chantier de plusieurs années dont on ne sait pas s'il ne sera pas remis en question après le mandat de F. Hollande. Ce n'est pas sérieux ! La mobilité inter-fonctions publiques serait facilitée. Un psychologue sur plusieurs postes publics pourrait être placé sous la responsabilité d'un centre de gestion. **La grande arnaque** : proposition d'une l'exonération de cotisations retraite jusqu'au 6^{ème} échelon pour augmenter le salaire direct. On devra donc plus que jamais cotiser à une caisse de retraite complémentaire car cela se fera au détriment du salaire différé, en l'occurrence notre retraite. **Le gouvernement veut baisser notre retraite pour nous faire croire qu'il revalorise nos salaires !**



Si vous souhaitez vous abonner à cette newsletter, envoyez votre e-mail à ufmict@sante.cgt.fr avec votre région et département. *Si vous la recevez par un intermédiaire, Nous vous conseillons de vous abonner pour vous en garantir la diffusion régulière*
La force du syndicat, c'est vous. Syndiquez-vous !